

DEPARTEMENT DE LA DRÔME – COMMUNE DE BUIS-LES-BARONNIES  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 février 2019

Date de convocation : 7 février 2019

Sous la présidence de Monsieur BERNARD Sébastien, Maire

Présents :

MMES BREYTON.A, MERTZ.B, HAÏM.J, PARMENTIER.A, GUIOT.E, BEC.F.

MM. BERNARD.S, DONZE.A, TERRIBLE.W, TREMORI.M, HADANCOURT.J, CALOT.F, SARRAT.O.

Pouvoirs :

ROCHAS.P à BERNARD.S

GEODFFROY.O à MERTZ.B

MARFAING.C à BREYTON.A

DELARBRE M.B à CALOT.F

Excusés : ROCHAS.P (arrivée en cours de séance), GEOFFROY.O, POIRE.C, TOURNIAIRE.C, MARFAING.C, DELARBRE M.B.

**Délibération 04-2019**

**Objet : Tarifs camping, mobil'home et piscine**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de maintenir les tarifs appliqués conformément à la délibération n°83/2014 du 22 décembre 2014 à l'exception de la location du mobil 'home.

**Tarifs camping**

- Adultes : 3 €/jour ;
- Enfant (jusqu'à 13 ans) : 1.80 €/jour ;
- Caravane : 3 €/jour ;
- Tente : 2.50 €/jour ;
- Electricité 6 A : 3.50 €/jour ;
- Electricité 10 A : 4 €/jour ;
- Camping-car : 5.50 €/jour ;
- Voiture : 2.50 €/jour ;
- Moto : 2 €/jour ;
- Animal : 1.50 €/jour ;
- Garage mort (hiver) : 3 € ;
- Garage mort (été) : 10 €.

**Tarifs mobil 'home**

- Haute saison (juillet, août) : 420 €/semaine (ancien tarif : 520 €/semaine);
- Basse saison y compris juin et septembre : 300 €/semaine (ancien tarif : 400 €/semaine pour juin et septembre) ;
- Caution : 150 € (tarif inchangé) ;
- Supplément ménage : 75 € (tarif inchangé).

**Tarifs piscine**

- Adulte ½ journée : 2.50 € ;
- Enfant ½ journée (de 2 à 13 ans) : 1 € ;
- Adulte journée : 4.20 € ;
- Enfant journée (2 à 13 ans) : 2 € ;
- Abonnement adultes 10 tickets ½ journée : 21 € ;

- Abonnement enfants 10 tickets ½ journée : 10 € ;
- Groupes adultes (à partir de 15 personnes) prix par personne et par ½ journée : 1.80 € ;
- Carte saison adulte : 80 € ;
- Carte saison enfant : 50 € ;
- Elèves extérieurs pendant la période scolaire : 1 € ;
- Gîte forfait annuel par location : 220 € ;
- Tarif partenaires : 2 € ;
- Campeurs du camping municipal, le matin : Gratuit ;
- Crèche, centre de loisirs, assistantes maternelles du relais (mutuelle petite enfance), écoles et collège : Gratuit.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**

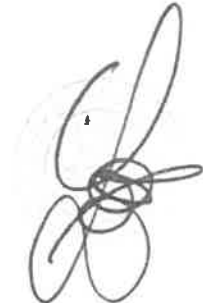
**Approuve, d'appliquer les tarifs camping, mobil 'home et piscine dans les conditions précitées à compter de la saison 2019.**

**Autorise, Monsieur le Maire à signer tout document venant en application de la présente délibération.**

**Décision adoptée à l'unanimité.**

**Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.**

**Le Maire  
Sébastien BERNARD**



**Publiée le 18/02/2019**